



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents

École Terre-Soleil
Séance tenue le mardi 10 septembre 2025 à 19 h
au 800, rue De Sève, Sainte-Thérèse

Assistent également à la rencontre :

Madame Josée Plouffe, directrice de l'école
Madame Vicky Larochelle, directrice adjointe de l'école

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée générale débute à 19 h 00.

2. Mot de la direction

Madame Plouffe souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle présente Mme Vicky Larochelle, directrice adjointe.

3. Désignation d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par M. Kevin Coulombe et secondé par Mme Lysianne Gingras de nommer Mme Josée Plouffe présidente d'assemblée et Mme Vicky Larochelle secrétaire d'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Plouffe procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Catherine Borisov et secondé par Mme Joëlle Castonguay d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle précédente

Il est proposé par Josiane Landry et secondé par Catherine Borisov d'adopter le procès-verbal tel qu'amendé.

*Corrections à apporter aux noms suivants: Mme Lysianne Gingras, Mme Joliane Grandmont-Benoit, Mme Catherine Béchara.

6. Présentation des rôles et fonction des membres du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents

Madame Plouffe explique les rôles et responsabilités des parents au sein de l'école.

- Quels sont les rôles des membres parents du conseil d'établissement?
Consultatif et décisionnel.
- Pourquoi siéger au conseil d'établissement de l'école?
On consulte et informe les membres. Il est possible de donner son avis sur certains dossiers. Le CÉ approuve le plan de réussite, le temps alloué aux différentes matières, les activités parascolaires et il adopte le budget.
- OPP (l'organisme des parents participants). Madame Josée Plouffe mentionne que l'école souhaite faire vivre le bénévolat de façon ponctuelle, selon les projets souhaités par l'équipe école. Après expérimentation, il a été difficile d'avoir la participation de parents dans l'OPP. Nous croyons que des demandes ponctuelles favoriseront une plus grande participation, selon les intérêts et les disponibilités des parents. Les grands-parents sont également les bienvenus pour offrir du bénévolat à l'école. Un sondage sera t envoyé sous peu afin de connaître l'intérêt et les disponibilités des parents.

Un parent nomme qu'il serait également souhaitable de connaître, selon un calendrier, les différents événements où des bénévoles seraient nécessaires, ce qui favoriserait la participation des parents.

- Madame Plouffe explique les rôles et fonctions des différents postes.

7. Conseil d'établissement

7.1 Présentation et bilan de l'année précédente

Madame Marianne Lefebvre présente le rapport du conseil d'établissement 2024-2025 de l'école Terre-Soleil. Ce document sera disponible sur le site de l'école.

7.2 Élection des représentants des parents au conseil d'établissement

Madame Josée Plouffe présente le mode de fonctionnement pour les élections. Il y a 4 postes à combler dont un (poste vacant) pour 1 an. Lorsqu'une personne est nommée, son mandat est de 2 ans.

7.2.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection.

Madame Josée Plouffe est nommée présidente d'élection.

Madame Vicky Larochelle est nommée secrétaire d'élection.

Mme Catherine Borisov propose les candidatures de Mme Plouffe et Mme Larochelle pour les 2 postes mentionnés. M. Kevin Coulombe seconde la proposition.

7.2.2 Détermination du nombre de postes en élection.

Le nombre de parents pouvant siéger sur le conseil d'établissement est déterminé par le nombre d'enfants fréquentant l'école. Pour l'année 2025-2026, le nombre est de 6 parents.

Il y a 3 postes disponibles pour un mandat de 2 ans et 1 poste pour un mandat de 1 an.

7.2.3 Mise en candidature

Les mises en candidature sont ouvertes :

- Marianne Lefebvre

- Catherine Borisov
- Kevin Coulombe
- Marie-Julie Caron Gratton
- Julie Soucy
- Sandra Hould

7.2.4 Élection des représentants des parents

Membres élus

- Marianne Lefebvre (2 ans)
- Catherine Borisov (2 ans)
- Julie Soucy (2 ans)
- Marie-Julie Caron Gratton (1 an)

Mme Josiane Landry propose de faire un vote afin d'établir l'ordre d'entrée au tableau pour les substituts. Mme Catherine Borisov seconde la proposition. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Substituts:

1. Caroline Desautels
2. Kevin Coulombe
3. Isabelle Picard
4. Joëlle Castonguay
5. Sandra Hould

7.2.5 Désignation des représentants de parents

Le Conseil d'établissement 2025-2026 se compose de (membres parents) :

- Lysianne Gingras
- Olivier Préfontaine
- Marianne Lefebvre
- Catherine Borisov
- Julie Soucy
- Marie-Julie Caron-Gratton

8. Comité de parents

8.1 Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents de la CSSMI

Mme Plouffe explique le rôle pour ce poste. Mme Lysianne Gingras se propose et Mme Marie-Julie Caron-Gratton se propose comme substitut.

Accepté à l'unanimité

9. Bénévolat à l'école

9.1 Information concernant le bénévolat à l'école

- Bibliothèque (plus engageant, 0,5 jour / semaine)
- Fêtes thématiques
- Fête de fin d'année
- Activités école (cross country, compétitions amicales,...)

Un courriel d'intention sera envoyé aux parents.

10. Période de questions

- Questionnement sur le PAI et les projets en 6e année (Quels sont-ils? Quel est l’enjeu?). Mme Plouffe fait un bref historique concernant la mise en place de ces 3 projets. Il y a actuellement un questionnement de la part des enseignants afin d’offrir les mêmes projets à tous les élèves. Cela ne semble pas convenir à la majorité des parents présents, qui mentionnent que le fait d’offrir un choix serait à prioriser pour notre école, que ce choix est riche pour les élèves et leur famille.
- Questionnement sur le nouveau service de la cantine “service traiteur”. Mme Plouffe répond que la transition vers un service traiteur se passe bien.
 - Un parent souhaite que la chorale puisse accueillir plus d’enfants, que cette activité est bien appréciée de la part des enfants. Bien que la chorale puisse être populaire, Mme Plouffe répond qu’il y a malheureusement un nombre maximal d’élèves pouvant participer à la chorale. L’école est toutefois à regarder pour offrir du parascolaire en ajout aux élèves.
 - Rentrée scolaire: peut-on rendre plus festif l’accueil sur la cour? (musique, animation) Les membres du conseil d’établissement proposeront quelques idées à l’équipe école.
 - Un parent questionne concernant le calendrier école: pourquoi y a-t-il une demi-journée pédagogique le 22 juin (un lundi)? Mme Plouffe répond que c’est à la suite de plusieurs consultations auprès de différents groupes que le calendrier est établi. Les enseignants sont bien conscients que le taux d’absentéisme pourrait être plus élevé lors de cette journée considérant que c’est un lundi...
 - Un parent nomme l’importance d’avoir un calendrier des événements connus à l’avance, afin de favoriser la participation des parents/grands-parents. En effet, Mme Plouffe travaillera avec l’équipe des enseignants afin de transmettre, le plus possible, les événements à l’avance.
- Un parent nomme qu’il sera également important de connaître les balises et l’ouverture de la part des enseignants afin que des parents bénévoles puissent organiser des activités.

11. Levée de l’assemblée générale

Levée de l’assemblée générale à 20h58

Josée Plouffe
Directrice

Vicky Larochelle
Secrétaire d’assemblée